



vienne | express

le chiffre

7

C'est le rang qu'occupe la commune de Poitiers dans le palmarès des 50 villes de plus de 50.000 habitants les moins dépensières de France, avec une moyenne de 957 euros de dépenses de fonctionnement par habitant, selon « L'Argus des communes » qui vient de publier la notation des 35.311 communes de France. Trois mois après le premier tour, le second tour des élections municipales arrive enfin dimanche 28 juin.

Pour éclairer le choix des Français, l'association Contribuables Associés propose à nouveau son évaluation des communes de France selon leur niveau de dépenses sur l'année 2018 (dernières données disponibles). Établi à partir d'indicateurs simples, l'Argus des communes mis à jour

propose une notation sur 20 de chaque commune en fonction du critère de la dépense publique par habitant, et en comparaison avec les communes de même taille. Poitiers se situe à la 42^e place des communes les moins endettées (978 €/hab) et au 47^e rang des communes où l'on paie le plus d'impôts (648 €/hab).

Pour Eudes Baufreton, directeur de l'association Contribuables Associés, « *il ne faut pas oublier que chaque euro dépensé par un élu est un euro payé par les Français. Les communes n'ont pas réduit leurs dépenses, la suppression de la taxe d'habitation est intenable et débouchera forcément sur une explosion des impôts fonciers et locaux dans les années à venir* ».